



Abus et tentative d'escroquerie

Par **Malondo Marie Annette**, le **21/10/2016 à 12:33**

Bonjour

je vous écris pour savoir si je peux porter plainte pour abus et tentative d'escroquerie, voici mon histoire:

En 2010, j'ai fait un achat dans un magasin de meubles d'un montant de 618,20€ payable en 4 fois avec un organisme de crédit et selon les termes de leur crédit. Une première mensualité de 156,20€ a été réglée par carte bleue au magasin, il ne restait donc plus que 462€ en 3 fois 154€ à prélever sur mon compte bancaire les 3 mois précédents mon achat, mais apparemment ça n'a pas été fait. Le magasin m'appelle 1 an après mon achat, pour me dire que mon achat n'avait pas été financé par l'organisme de crédit, que je leur devais donc 462€ à régler au magasin. Et effectivement je n'ai jamais eu de prélèvement provenant de cet organisme de crédit sur mon compte et aucun rappel non de leur part pour un éventuel rejet ou un courrier des services contagieux. Apparemment le dossier n'avait pas été validé à cause d'un problème de nom ou je ne sais quoi d'autre. Je n'ai pas fait de rapprochement avec cette affaire parce que j'avais un prélèvement en cours de 154€ sur mon compte pour un autre achat dans le même magasin, pour moi ça ne pouvait que être le même organisme? mais non c'était deux organismes de crédit différents. J'ai donc réglé les 462€ au magasin, j'ai tous les justificatifs. Quelques mois après, je commence à recevoir les courriers des services contagieux de cet organisme de crédit sur la base des 462€, et durant toute l'année 2012 ça n'a pas arrêté. J'ai même eu droit à deux huissiers de justice pour cette affaire et une proposition de ne payer que 230€ sur les 462€ que j'ai refusé, je ne vois pas pourquoi je devais encore payer une dette qui n'existe plus. J'ai vu mon assistante sociale du secteur qui s'est entretenue avec l'huissier de justice qui était en charge de cette affaire et qui lui a fournis tous les justificatifs. Je n'ai plus eu de nouvelles depuis 2012, je croyais cette affaire réglée et voilà que depuis le début de cette année, je recommence à avoir les services contagieux pour cette affaire et des SMS d'intimidations, j'ai répondu à leurs courriers, j'ai envoyé les justificatifs par mails, j'ai encore tous ces mails et la copie du courrier envoyé en 2012 à l'autre service contagieux, et malgré cela, ils n'arrêtent pas. J'ai appelé l'organisme de crédit pour avoir un justificatif du financement qu'ils auraient fait au magasin pour cet achat ou une preuve d'un crédit qu'ils m'auraient accordé, la personne que j'ai eu au téléphone m'a presque insultée et m'a fait comprendre qu'elle n'avait pas à me fournir ce genre de document. Ce qui est bizarre c'est le fait que ni les services contagieux, ni les huissiers de justice n'étaient au courant que c'était pour un achat au magasin pour un montant de 618,20€, pour eux, j'aurais prité un crédit de 462€ que je refuse de rembourser.

Merci pour votre compréhension